

#### **SOMMAIRE:** ÉDITO > P 2 **RETOUR EN IMAGES** > **Z00M** > Réélu !! **P4** Retour sur l'installation du Conseil municipal et sur la réélection du Maire R. Tchobdrénovitch **REPORTAGE** > Mémoires de confinement P 7 BUDGET 2020 > Un budget équilibré P 8-9 **ALLO PETITS ENCOMBRANTS** > P 10 RUBRIQUE COTELUB, NOTRE INTERCO! > P 10 INTERVIEW> Notre Maire élu Président de la P 11 Cotelub **VIE SCOLAIRE** > P 12 VIVRE ENSEMBLE > Lien social/solidarité HOMMAGE À PIERRE ET JORDAN> P 14 ÉTAT CIVIL > P 14

#### **INFO PRATIQUES**

**Mairie**: Lundi au Vendredi 8h30>12h00 -13h30>17h00 Jeudi et mardi: 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi Samedi de 8h30>11h30.

Tel: 04 90 77 00 04/ Email: mairiemirabeau@wanadoo.fr Permanences du Maire RobertTchobdrénovitch:

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

**Permanences:** tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter

Marie Cholvy. TEL: 04.90.77.08.41

Email marie.cholvy@mirabeauenluberon.fr

**Bibliothèque municipale** : jeudi de 9h00 > 12h00.

Samedi 9h00>12h00.

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier, conseillère

départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous: 07.86.91.76.64.

**Ramassage des monstres** : tous les jeudis. Service gratuit mis en place par la COTELUB.Tel : 04 90 07 48 12

Ligne bus 107: Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis

**Transport à la réservation :** Réservation des trajets la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de 8h15>12h15/13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

L'ÉCHO II LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau. Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénoitch Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication: M. Corso, C. Bedel, L. Van Gessel



TENIR LE CAP ...

Pendant deux mois nous avons été privés de notre liberté. Nous avons subi le climat anxiogène des messages contradictoires de nos élites, concernant le port ou le non port du masque pour endiguer la pandémie. Nous avons découvert au final la pénurie de masques, la pénurie de gel hy-

droalcoolique, de vêtements de protection dont avait farouchement besoin notre personnel soignant.

Pendant ces deux mois nous avons tenu le cap en accord avec les arrêtés préfectoraux qui nous dictaient notre route au jour le jour. Nous avons du apprendre de nouveaux codes comportementaux, les gestes barrières que nous devons toujours respecter, car le virus circule toujours.

Nous avons tenu le cap grâce au travail remarquable de la CCAS envers les plus fragiles, et grâce à l'équipe du CCFF pour contrôler le risque sanitaire sur notre commune.

J'ai été très touché par votre élan de solidarité : vous avez été nombreux à me contacter pour proposer votre aide à ceux qui en avaient le plus besoin.

Après le déconfinement et la mise en place de notre conseil municipal qui s'est tenu à huit clos, nous continuons de tenir le cap. Les enfants ont repris le chemin de l'école, malgré un protocole sanitaire contraignant très compliqué à appliquer. Nous avons rouvert notre agence postale communale, et la Mairie. Nous avons même réorganisé notre marché qui s'est développé et qui connaît un vif succès (page 7).

Bref la vie reprend dans les rues de notre village.

Il faudra garder le cap pour demain, pour notre économie. Le COVID 19 nous a fait prendre conscience de nos faiblesses et de nos limites. Il a révélé la fragilité de notre système de santé, le crash de nos hôpitaux, et notre dépendance économique avec la Chine, véritable usine du Monde. Nos dirigeants ont enfin pris conscience que le Made in France et la relocalisation sont plus que nécessaires.

A notre petite échelle, et ce depuis notre élection en 2016, nous avons toujours défendu le commerce local pour soutenir l'économie de notre village. Nous Maires ruraux de France nous n'avons pas attendu la pandémie pour mettre en place les circuits courts et pour mettre en valeur les commerces de proximité, ainsi que nos artisans et nos agriculteurs. Je profite de cet édito pour remercier nos commerces de proximité qui sont restés ouverts pendant le confinement et grâce auxquels les Mirabelains ont pu se ravitailler.

Je tiens également à remercier nos associations qui ont reversé leurs subventions et participent ainsi au soutien économique de notre commune.

Le COVID 19 a changé la donne et a mis un grand coup de pied dans cette mondialisation tentaculaire.

Espérons que cet élan continue et mette en lumière l'action et le bon sens des Maires Ruraux de France.

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch

June !

# RETOUR EN IMAGES >

mars avril 20**20** 





A notre demande, attribution par la région de 1000 masques chirurgicaux et de 12 litres de gel hydroalcoolique fournis par la Cotelub.

Ces moyens de protection ont été distribués aux personnels municipaux à l'école et aux personnels éducatifs.







Les cloches de notre église, comme dans la plupart des églises de France, ont retenti mercredi 25 mars 2020 à 19 h 30 pendant dix minutes, en « communion de pensée » avec le personnel soignant.

Commémoration du 8 mai 1945 à huit clos.

En accord avec les dispositions préfectorales, 5 personnes devant le monument aux morts : Mariano Corso, maître de cérémonie, Michel Perrin correspondant défense de la commune, Francis Allouin porte drapeau et Vincent Espitalier, Maire-Adjoint.

Drôle de moment sur cette place tristement vide et silencieuse.



juillet

Réfection et isolation de la toiture de la salle du Barry



Rentrée scolaire post covid. Protocole sanitaire respecté. Cantine maintenue.



41 délégués des 16 communes de Cotelub ont élu leur nouveau président R. Tchobdrénovitch

Remise en état des trottoirs rue Martial Montagne pour sécuriser la circulation piétonne. L'aire de notre « centre tri » sera mis en propreté et le quai « végétaux » plus accessible.

Montant des travaux 44 000 euros TTC subventions département 25 700 €

Retour TVA 7 300 €
Part nette communale : environ 11 000 €

**L'ÉCHO** DE LA FONTAINE /3





# ZOOM > RÉELU !!

Avec plus de 65% des suffrages exprimés, R. Tchobdrénovitch et la liste «Mieux vivre ensemble à Mirabeau : on continue !» ont été élus le 15 mars 2020. Lors du conseil municipal du 15 mai, qui s'est réuni à 8 clos le maire sortant a été réélu.

#### LE MAIRE SORTANT RÉÉLU

Deux mois jour pour jour après les élections municipales du 15 mars, le conseil municipal s'est tenu à 8 clos, en raison de cet imprévisible scénario du confinement et des mesures sanitaires prises pour lutter contre la pandémie du COVID 19. Avec 13 voix issues de la majorité et deux abstentions (élus de l'opposition), le maire sortant a été réélu.

#### QUATRE MAIRES-ADJOINTS

Les Membres du conseil municipal ont désignés 4 adjoints. Une nouvelle Maire-Adjointe, Ma-



dame Anne-Marie Gimenez en charge de la vie scolaire, rejoint ainsi les 3 autres Maires - Adjoints réélus chacun au même poste. «J'ai conscience qu'Anne-Marie a en charge un des dossiers complexes et importants de notre mandat à venir. Elle a déjà prouvé qu'elle était à la hauteur en prenant la suite de Madame Vignais ancienne Maire-Adjointe en charge du projet de l'école de Mirabeau» a déclaré le Maire.

#### DEUX CONSEILLERS DÉLÉGUÉS Ont été désignes Laurence de Luze et Daniel Grafoullière

terminé par le vote à l'unanimité concernant les délégations du conseil municipal au Maire. Ce dernier a remercié l'ensemble des élus pour leur présence et a rappelé, et ce en conformité avec la charte de l'élu local, «qu'étant issu du suffrage universel, il reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble de tous les Mirabelains à qui il rend compte des actes et décisions prises dans le cadre de ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité»

#### Les commissions municipales

Onze commissions municipales ont été mises en place. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal. Elles préparent le travail et les délibérations de ce dernier. Elles n'ont aucun pouvoir décisionnel ; le conseil municipal est le seul décisionnaire.

Les réunions des commissions ne sont pas publiques.

#### Le Maire est le Président de droit de toutes les commissions.

Elles sont permanentes, et se prolongent pendant toute la durée du mandat.

Lors du conseil municipal du 23 juin, les commissions obligatoires ont été définies, ainsi que leur Vice-Président, et les conseillers des commissions qui y siégeront.

C'est le Vice-Président qui convoque la commission et qui préside les séances en l'absence du Maire.

#### Les délégations aux organismes extérieurs

Elles ont aussi été désignées et attribuées durant la séance du conseil municipal du 23 juin.

#### Que représente une délégation dans un organisme extérieur ?

C'est une représentation de la commune par un ou plusieurs élus dans un organisme extérieur à la commune. L'idée étant de défendre l'intérêt communal et intercommunal.

Ces organismes sont à l'échelle d'un groupement de communes, intercommunal ... car se sont des missions que la commune ne pourrait supporter seule.

(Voir page 6)

#### >COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Robert Tchobdrénovitch Maire de Mirabeau Président de la COTELUB



Bernadette Vitale 1ère adjointe Conseillère communautaire CCAS Action sociale et sanitaire



Bernard Labbaye

2ème adjoint

Environnement-Patrimoine
Urbanisme-Associations
Artisanat-Commerce



Anne-Marie Gimenez 3<sup>ème</sup> adjointe École-Jeunesse Périscolaire



Vincent Espitalier 4ème adjoint Voirie-Travaux Espaces verts Aménagements



Laurence de Luze CM\* Déléguée Culture/ communication



Daniel Grafoullière CM\* délégué Urbanisme/PLU



Gwenaëlle Dupont CM\* CCAS



Thomas Montagne CM\* Syndicat mixte valorisation forêts



Danielle Marquaire
CM\* CCAS



Stéphane Chotard CM\* CCFF Sécurité communale



Danièle Maby
CM\* Association
Artisanat-Commerce



Michel Trémelo CM\* Travaux Voierie - Sécurité



Patrick Gonzales CM\* opposition



Odile Reboul CM\* opposition Photos non fournies

# >11 COMMISSIONS MUNICIPALES 5 OBLIGATOIRES :

#### Appel d'offres

Président: R. Tchobdrénovitch

Membres titulaires : B. Labbaye/M. Trémelo/ D. Grafoullière Suppléants : A-M.Gimenez/ V.Espitalier/B. Vitale

#### Révision listes électorales

A définir en conseil municipal en septembre

#### Sécurité



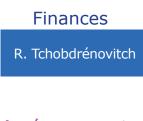
# CCAS Bernadette Vitale Gwenaëlle Danielle Dupont Marquaire

#### impôts

A définir par la DGFPI\*

\*Direction Générale des Finances Publiques

# >6 COMMISSIONS FACULTATIVES









Qualité de vie Embellissement du village-Marché

# Priscilla Papaullin

#### DÉLÉGATIONS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

#### Syndicat d'énergie vauclusien

Il est l'autorité organisatrice du service public de distribution d'énergie électrique. Le syndicat effectue différentes missions telles que le contrôle des activités du concessionnaire et la réalisation de travaux électrification sur le patrimoine de la concession.

Titulaire : Vincent Espitalier/Suppléant : Daniel Grafoullière

#### Comité Syndical du Parc Naturel Régional du Luberon

C'est l'organe de décision composé des représentants des collectivités signataires de la charte. Il élit le bureau et le président, vote le budget ainsi que les programmes prévisionnels correspondants aux objectifs et orientations de la charte.

Titulaire : Laurence de Luze/Suppléant Bernard Labbaye CLI (Commission Locale Information-Cadarache)

La CLI est une instance indépendante composée des représentants des différentes composantes de la société civile: élus locaux, syndicats, associations, personnes qualifiées, intérêts économiques et secteur médical. Elles ont une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Titulaire : Laurence de Luze/Suppléant Bernard Labbaye

Syndicat mixte forestier Titulaire : Thomas Montagne Comité national d'action sociale

Titulaire Bernadette Vitale

Office de Tourisme

Titulaire Laurence de Luze Suppléant B. Labbaye



Réunion de la CLI à Mirabeau

#### Correspondant Défense : Michel Perrin

Son rôle : Faire le lien entre les autorités militaires du département et la commune et renseigner les jeunes de la commune dans les trois domaines suivants : parcours citoyen, activités défense, devoir de solidarité et de mémoire.

Maître de cérémonie : Mariano Corso

# REPORTAGE > MÉMOIRES DE CONFINEMENT POUR LES ARCHIVES DE MIRABEAU

Pendant presque deux mois, comme tous les Français, et comme plus de la moitié des habitants de notre planète, vous êtes restés chez vous pour faire face à la pandémie du coronavirus qui a bouleversé notre quotidien. Du jour au lendemain tout s'est arrêté. Les enfants ne pouvaient plus aller à l'école et ne pouvaient plus voir leur camarade. Il n'y avait plus de bruit, plus d'avion, comme si la terre avait cessé de tourner. Pour garder en mémoire cette situation de crise inédite le conseil municipal a proposé aux Mirabelains de participer à l'écriture de cette page de l'histoire de notre village en recueillant leurs souvenirs.



En mai dernier le Maire a lancé un appel aux témoi-RECUEILLIR DES SOUVENIRS DE CONFINEMENT gnages en écrivant à tous les enfants et à tous les seniors de Mirabeau pour recueillir leurs souvenirs de confinement.

Avec un dessin, un texte, ou des photos, poèmes et billets d'humeur, les habitants de notre village ont pu raconter tout ce qu'ils avaient vécu ou ressenti pendant cette période de confinement. Ils ont pu exprimer ce qui leur avait plu ou déplu ...

La municipalité attachée au lien intergénérationnel a proposé aux UN LIVRE POUR SE SOUVENIR enfants et aux seniors de participer ensemble pour la production de leur document. Ainsi enfants et grand-parents ont pu échanger leurs souvenirs.

Les témoignages écrits dessinés ou photographiés, recueillis seront rassemblés sous forme d'un livret. Une fois édité, ce livret sera distribué à tous les Mirabelains et viendra compléter les archives municipales de notre commune.

«C'était à Mirabeau au temps du confinement» 17 mars >11 mai 2020

Ce petit livre sera non seulement un recueil de souvenirs, mais aussi un manuscrit de partages et d'échanges entre les jeunes et les aînés.

Grâce à lui tous les habitants de Mirabeau et les générations futures garderont une trace de cette page de l'histoire de leur village.

# DI C'EST JOUR DE MARCHÉ!



Depuis le mois de juin, tous les jeudis matin, la place du Barry est animée : A l'initiative de Madame Priscilla Renoulli en charge de la commission qualité de vie, notre marché hebdomadaire s'est transformé. Un quinzaine d'exposants s'installent pour la matinée à Mirabeau à la grande satisfaction des Mirabelains mais aussi des habitants des communes voisines. Des produits du terroir, des fleurs, des rôtisseurs, des légumes, des fruits, des produits de bien -être ...

Bref des produits de qualité pour subvenir aux besoins de tous.

L'ÉCHO DE LA FONTAINE /7

# **BUDGET PRIMITIF** 2020 Un budget équilibré

Le vote du budget est une étape importante dans la vie de notre village. Cela permet la réalisation de travaux d'aménagements destinés à améliorer notre cadre de vie, à entretenir et valoriser le patrimoine communal. Le Budget Primitif de 2020, a été voté par le conseil municipal le 6 juillet dernier par la majorité municipal. Les élus de l'opposition se sont abstenus.

#### RAPPEL

Le budget comporte deux sections distinctes, le fonctionnement et l'investissement, ellesmêmes composées de deux parties : dépenses et recettes.

#### BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE 2659053, 39 €

Il s'équilibre en dépenses et recettes

Section fonctionnement	1 174 680,11 €
Section investissement	1 484 373,28 €

#### ■ Section fonctionnement 1 174 680, 11€

#### Les dépenses de fonctionnement

Elles sont liées au fonctionnement courant de la collectivité et regroupent principalement : les frais de rémunération du personnel, les dépenses d'entretien et de fourniture, les subventions des associations.

#### >Les subventions

Le Maire a exposé aux membres du conseil municipal le dossier «subventions» et a proposé que ces dernières soient versées aux associations de la manière suivante :

Subventions aux associations 16 272 €

Amicale Mirabelaine les gens heureux	500 €
Au fil des mots	500 €
CCFF	1 800 €
Chambre des Métiers	122 €
CLI Cadarache	300 €
CLIC Soleil Âge	150 €
Cuisine de toutes régions	100 €
Coopérative scolaire	400 €
Dorémirabeau	1500 €
Lou Canaillou	500 €
Mirabeau Jumelage	900 €
Mirabeau les Amis	350 €
Mirabeau Manifestations	1500 €
Mirabelcanto	4700 €
Restos du coeur	200 €
Saint Paul Emploi	400 €
Tennis Club	1000 €
Union Départementale des Sapeurs Pompiers	150 €
Vai Pitchoun	1200 €

#### Les recettes de fonctionnement

Elles correspondent aux sommes perçues par la commune au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'État et de la participation financière des habitants aux services municipaux (restauration scolaire, ...).

- -Impôts et taxes 672 680,04€ (budget précédent 650 047,04€)
- -Produits des services, du domaine et ventes 56 572, 45€ (66 312,45€)
- -Attribution de compensation COTELUB 169 757.04€
- -Dotations et participations 124 529,73€ (114 322 €)
- -Autres produits de gestion courante 125 000€ (117 962 €)

#### >Les taux d'imposition

La majorité municipale par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2020 augmente de 1 point le taux d'imposition sur le foncier non bâti.

Taxe foncière sur le bâti	13,66%
Taxe foncière sur le non bâti	21,55%

Cet ajustement fiscal servira aux projets d'aménagement urbain. Le produit fiscal de 20 600 € attendu pour la commune participera à la réalisation de notre programme en matière de voirie.

#### Section investissement 1 484 373, 28 €

Les dépenses d'investissement concernent des opérations en capital et comprennent principalement : les travaux, les constructions, les remboursements d'emprunts.

Outre le projet de construction de la nouvelle école, la commune a prévu d'autres travaux comme :

- -Réfection du carrelage de l'église
- -Réfection de la toiture salle du Barry
- -Aménagement de la voirie communale ( réfection des trottoirs le long de la descente de la place du Barry jusqu'à la pharmacie).
- -Équipements de voirie ( projet d'achat d'un nouveau camion communal, pour remplacer

#### Les recettes d'investissement :

Parmi les recettes d'investissement :

Dotations état/région/département 513 606 €

Reste à réaliser :401 584 €

Transfert entre sections : 270 348, 32 €

Pour plus de détails voir le compte-rendu du conseil municipal sur notre site : www.mirabeauenluberon.fr

l'ancien à bout de souffle)

-Réhabilitation de la forêt incendiée (L'ONF a procédé au nettoyage de nos collines incendiées)...

1 million
d'euros pluriannuel
ont été provisionnés
pour l'école dont 340 000€
pour le foncier qui sera acquis prochainement et pour
la totalité des études
2020/2022

#### INFO ÉCOQUARTIER

A la fin du mois de mai la majorité municipale s'est réunie avec Mistral Habitat pour vérifier l'intégration des contraintes liées à la charte ÉcoQuartier dans le projet des logements sociaux. Le permis de construire a été déposé le 28 mai au service instructeur de Cotelub.

Le coronavirus a fait perdre un peu de temps dans le planning mais le chantier est lancé!

#### Mairie de MIRABEAU

A

COTELUB

TRANSMISSION POUR INSTRUCTION DE 4 EXEMPLAIRES

D'une demande de Permis de construire PC08407620S0002

Déposé le : 28/05/2020

par : MISTRAL HABITAT

Sis: Chemin de la Diligence 84120 MIRABEAU

Références cadastrales : A 621, A 742, A 745

pour : Construction de 15 logements locatifs sociaux avec garages et de 8 logements PSLA avec garages

Le 28 mai 2020

# **ALLO! PETITS ENCOMBRANTS!**

## UN NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ PAR LA COMMUNE :

La Municipalité a lancé en avril dernier un nouveau service: Allo! Petits encombrants!



Plaçant la qualité de vie et l'envi-TEL:04 90 77 00 04 ronnement au cœur de ses préoccupations, pour tenter d'éviter toutes décharges sauvages et les incivilités trop souvent fréquentes dans notre village, la Mai-

rie de Mirabeau en accord avec notre intercommunalité la COTELUB, propose de doubler son service d'enlèvement des encombrants plutôt destiné aux «monstres» : frigo, armoires ...

Désormais les Mirabelains pourront appeler la Mairie au 04 90 77 00 04 pour toute demande d'enlèvement des petits encombrants. Les enlèvements s'effectueront 2 fois par semaine par nos agents techniques, à votre domicile : les lundis et jeudis (le matin seulement)

Depuis sa mise en place en avril dernier, le camion municipal ne

désemplit pas et les rotations bi-hebdomadaires tournent à plein régime !

# LA COTELUB, NOTRE INTERCO!



ALLO!

PETITS

**ENCOMBRANTS!** 

#### ENLÈVEMENT DE VOS MONSTRES EN PORTE À PORTE : UN SERVICE PROPOSÉ PAR LA COTELUB

Désormais pour enlever vos monstres vous devez vous adresser à notre intercommunalité la CO-TELUB et non plus à la mairie!

Inscription obligatoire au standard de la COTELUB:04 90 07 48 12 de 9h00>12h00/14h00>17h00 Jour de collecte : Jeudi

#### PÔLE ENVIRONNEMENT HORAIRE D'ÉTÉ

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi 8h00>11h45/14h00>17h45

jeudi: i 8h00>11h45 et dimanche

9h00>11h45



#### MISE EN PLACE D'UN GUICHET ECONOMIQUE LOCAL POUR LES PROFESSIONNELS

En tant qu'acteur public de proximité, COTELUB s'engage à accompagner les professionnels!

Des dispositifs d'aides sont en place pour faire face à la crise du COVID19. Depuis le mois de mars, certaines conditions pour obtenir ces aides ont évolué!

Et si nous faisions le point sur votre situation ?

Vous êtes confrontés à une problématique particulière ? Notre intercommunalité vous aide à rechercher ensemble la solution!

Contactez le guichet économique local de COTELUB:

• 06 17 30 54 04

attractivite@cotelub.fr

### **INTERVIEW** > NOTRE MAIRE ÉLU PRÉSIDENT DE LA COTELUB

Jeudi 16 juillet notre maire a été élu Président de la COTELUB. L'écho de la fontaine l'a rencontré pour connaître sa position et ses ambitions pour notre territoire.

**L'ÉCHO DE LA FONTAINE** : Vous avez été élu Président de la COTELUB, pourquoi vous êtes-vous intéressé à la gouvernance intercommunale ?

ROBERT TCHOBDRÉNOVITCH: Tout d'abord permettez-moi de remercier une fois encore l'ensemble de mes collègues et conseillers communautaires pour la confiance qu'ils m'ont accordée. C'est un véritable honneur pour moi mais aussi pour notre village.

J'ai toujours affirmé mon combat pour défendre notre territoire. Cette terre de Provence entre Durance et Luberon, doit rester dynamique, attractive et doit continuer d'offrir aux 25 000 habitants qui y demeurent tous les services dont ils ont besoin. Être à la tête de COTELUB c'est d'abord beaucoup de travail, beaucoup de diplomatie, et beaucoup de patience. J'ai été à la bonne école avec Paul Fabre, mon prédécesseur et ami.

Inquiets au début de leur création, nous les maires des communes rurales, craignions que ces nouvelles structures intercommunales ab-

sorbent nos prérogatives et viennent grossir le mille-feuille administratif. Aujourd'hui nos compétences ont été transférées à la COTELUB et cela se révèle finalement être un atout.

Quelle commune aujourd'hui serait en capacité de construire et de financer une crèche pour accueillir nos enfants, ou de construire et financer un pôle environnement, comme celui que nous avons mis en œuvre avec les services à la population qui vont avec ? C'est également notre intercommunalité qui permet aux 16 communes de la COTELUB d'avoir des services mutualisés tels l'instruction des actes d'urbanisme, ou l'Office de Tourisme dont l'objectif est de valoriser notre terroir et notre patrimoine. Les exemples sont nombreux et j'ai hâte de me mettre au service de notre intercommunalité dans un esprit de coopération de débat et d'écoute.

#### L'ÉCHO DE LA FONTAINE : Aux côtés des autres maires, quels défis aurez-vous à relever ?

- 1/L'intercommunalité repose sur la construction d'un «projet de territoire», répondant à une vision partagée de nos communes. Dans les territoires ruraux comme les nôtres, il est indispensable de garder un lien de proximité et des services à la population. Notre plus grand challenge sera pour les années à venir à maintenir la qualité de ces services publics tout en maîtrisant nos dépenses sans pour autant ralentir notre investissement.
- 2/Le développement économique est une compétence fondamentale de notre intercommunalité. L'économie est source d'emplois et de ressources fiscales. Elle contribue à la création d'infrastructures communautaires profitable à tous. Nous devrons soutenir et investir davantage dans le développement économique qui ne représente aujourd'hui que 2,8% de notre budget communautaire.
- 3/ Notre intercommunalité demeure encore une réalité peu perceptible.

Il faudra augmenter la communication intercommunale pour donner une véritable identité à ce territoire magnifique.

#### L'ÉCHO DE LA FONTAINE: Vous êtes aussi Maire de Mirabeau, comment allez vous concilier vos deux fonctions?

En tant que Maire de Mirabeau et Président de la Cotelub j'ai le même désir et la même ambition : travailler pour les Mirabelains et pour tous les habitants de la Cotelub, pour défendre notre territoire et pour le rendre attractif et dynamique. Dans les deux cas je ne serai jamais seul : à Mirabeau j'ai la chance d'avoir une équipe formidable et compétente qui contribue au quotidien au bon fonctionnement de la commune. A COTELUB, je peux vous dire qu'entre les services techniques et l'ensemble des élus communautaires, je saurai mettre en œuvre la bonne organisation qui me permettra de déléguer une grande partie de mes prérogatives et cela se passera très bien.

Peut-il en être autrement?

## **VIE SCOLAIRE**

#### >Les élèves de CM1/CM2 sur les traces du comte de Mirabeau

«Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes.»

C'est avec ce cri révolutionnaire que le comte de Mirabeau osa dénoncer le premier la fracture entre le peuple et le trône.

Les élèves de CM1/ CM2 accompagnés par leur professeur Madame Sandrine Margaillan se

sont rendus dans l'enceinte

du parc du château de Mirabeau pour entendre son histoire. Monsieur Jacques Olivier Martin, Mirabelain passionné d'histoire, a été invité par Madame Margaillan. Habillé en costume d'époque il a fait revivre aux enfants pendant une heure les grands moments du tribun révolutionnaire. Pour remercier le propriétaire du château qui avait consenti à ce moment d'histoire dans le parc de sa demeure, les enfants lui ont offert un dessin du château ainsi qu'un masque de plâtre représentant le buste de Mirabeau.

#### >Les élèves de CM2 : passeport pour le collège !

La Mairie en collaboration avec l'école de Mirabeau a souhaité mettre à l'honneur les futurs petits collégiens par une remise de prix. En préambule le Maire a accueilli les élèves de CM2 et les a félicités pour leur entrée au collège. Ils leur a demandé d'avoir une conduite irréprochable car ils représentaient la commune de Mirabeau! Mesdames Sandrine Margaillan, représentant la Directrice de l'école et Anne-Marie Gimenez ont présenté leur satisfaction quant à leurs résultats. La Maire-Adjointe les a félicités et a clôturé son discours en leur assurant du plaisir qu'elle avait eu à

partager cette année scolaire, certes chaotique mais riche en moments de partage. Chaque enfant a reçu une clé USB et un stylo. De quoi commencer à bien travailler pour la rentrée scolaire 2020!



#### >Et la rentrée!!

«La rentrée scolaire sera la plus normale possible et tous les élèves pourront être accueillis dès le 1<sup>er</sup> septembre», a réaffirmé Emmanuel Macron le 14 juillet dernier.

En cas d'évolution de la pandémie modifiant les modalités d'accueil des enfants Madame Anne -Marie Gimenez informera les parents via les réseaux sociaux et les flash info en temps utile.

## **VIVRE ENSEMBLE** > LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ

#### DES MASQUES «GRAND PUBLIC» POUR TOUS

«Masques inutiles», puis «masques utiles», ou «vivement recommandés», puis «obligatoires dans les transports»... Face à la confusion des messages de l'état conjuguée, avec l'attente vaine des masques que l'État s'était engagé à fournir, la municipalité a décidé de commander 1500 masques «grand public». Cette commande à

été souscrite auprès de l'association «De Fil en Aiguille» mi-avril. Une première distribution a eu lieu pour les personnes fragiles et vulnérables, comme l'ont souhaitée Bernadette Vitale, Maire-Adjointe et son équipe. Une deuxième vague de distribution s'est poursuivie pour les personnes actives. Pour obtenir votre masques, il suffit de vous rendre à la Mairie avec votre carte d'identité.



La CCAS reçoit le public tous les mercredis 9h00>11h00 **uniquement** sur

> rendez-vous 04 90 77 00 04





À partir du 20 juillet le port du masque est obligatoire dans les lieux fermés accueillant du public.

#### LA CCAS VEILLE SUR LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES MÊME EN PÉRIODE ESTIVALE

Chaque année, la CCAS met à jour son registre des habitants en situation d'inconfort pendant les fortes

chaleurs, notamment les personnes âgées et handicapées isolées. Ce registre permet de maintenir le lien avec les personnes, de leur rendre visite si nécessaire et de les encourager à s'hydrater régulièrement. Ce lien est important ; il limite les risques de malaise et d'accident. Les personnes concernées ou celles qui souhaitent signaler des personnes fragiles et isolées peuvent contacter Mesdames Bernadette Vitale, Gwenaëlle Dupont ou Danielle Marquaire.



#### INFO COVID 19 : LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS MÊME PENDANT L'ÉTÉ

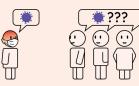




Le médecin vous aide à trouver une solution pour vous soigner et pour vos proches. Si besoin, vous pouvez être hébergé pendant la maladie (environ 2 semaines). Dans tous les cas, c'est vous qui décidez.

Le test et les hébergements sont gratuits.

#### Si vous avez le Covid, pourquoi en parler?



Pour protéger votre famille et votre entourage. Ils pourront faire le test si besoin.



Le médecin est là pour vous soigner. Il n'y a pas de conséquences sur vos papiers, le logement, etc.

#### **HOMMAGE À PIERRE ET JORDAN,** LES AMIS INSÉPARABLES

Vendredi 12 et samedi 13 juin, notre village était en deuil.

Pierre et Jordan, les deux amis unis comme des frères dans la vie sont partis ensemble trop tôt et pour toujours, laissant leur famille et leurs amis inconsolables.

Pour leurs funérailles, les habitants de Mirabeau, et ceux des communes voisines ont



rendu à Pierre et Jordan un vibrant hommage et les ont pleurés en communion avec leurs familles. Passionnés tous les deux de motos, ils avaient de nombreux amis motards mais aussi beaucoup d'autres avec qui ils avaient construit de belles «amitiés d'enfance», que ce soit à l'école de Mirabeau ou au collège de la Tour d'Aigues.

Le 12 et le 13 juin, de nombreux jeunes, venus dire au revoir à leurs copains, n'avaient pas le visage de l'insouciance de la jeunesse. Ils pleuraient leurs deux amis et continuaient de les faire vivre encore un petit peu en se remémorant de joyeux souvenirs, ou en continuant de poster des centaines de messages sur le mur de leur page Facebook.

**ASSOCIATIONS**: En raison du contexte sanitaire lié au Covid-19, les salles municipales Manon et salle du Barry mises à la disposition des associations, sont fermées au public afin de garantir la sécurité des usagers. Leur réouverture est envisagée à la rentrée de septembre (sous réserve de conditions sanitaires favorables)

INFO DERNIÈRE MINUTE : Un triste événement a eu lieu fin juillet sur la place du village ....

Un véhicule a percuté violemment le pilier de l'abri bus situé sur la place du Barry, faisant s'écrouler l'édifice.

Heureusement personne n'a été blessé. Tout a été enlevé par un entrepreneur local et une équipe de bénévoles, en présence du Maire et de Monsieur Stéphane Chotard en charge de la sécurité communale. L'abri bus sera reconstruit dés que possible.



### ÉTAT CIVIL 28 NOVEMBRE > 20 JUILLET 2020

#### Ils sont nés ZANON Mahée AUBERGIER Mathys CANO Ambre DE MATOS GERALDO MARGAILLAN

13/12/2019 24/12/2019 04/02/2020

21/02/2020 GARCIA Alix 20/03/2020 03/05/2020 GACKIÈRE Pâris

07/06/2020 **CECCHINI** Liara

Ils se sont mariés BARTH Serge et MARY Valérie

15/07/2020

#### Ils nous ont quitté

**PEYROL Georges** 15/12/2019 ROLLAND Jean-Louis 05/01/2020 ASSAINTE Rose (née PADOVANI) 06/03/2020 LARRÉ Jeanne (née PEYRONNEL) 21/03/2020 FRANCOIS Daniel 08/05/2020 NICOD Roger 18/05/2020 BELLET Josiane (née AUPHAN) 27/05/2020 DI PALMA Pierre 07/06 2020 JULVÉ Jordan 07/06/2020 SANCHEZ GARCIA Antonio 13/06/2020





COVID-19

# PORTER UN MASQUE, **POUR MIEUX NOUS PROTÉGER**



Se laver les mains avant de mettre son masque et après l'avoir retiré



Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières



Couvrir le nez et la bouche



Une fois posé, ne plus le toucher





Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter ou s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières





